



## Sommaire

p 2 - Rapport moral

p 3 - L'année 2024 en chiffres

p 4 - Un réseau d'acteurs mobilisés en faveur des proches aidants

p 10 - Un réseau national actif en présentiel et en ligne

p 18 - La formation et la sensibilisation des professionnels

p 20 - La valorisation de votre parole et du projet politique dans les médias, sur internet et les réseaux sociaux

p 22 - Une organisation engagée au service du projet associatif

p 26 - Rapport financier

p 28 - Perspectives 2025

# Rapport moral

Chères toutes, Chers tous,  
Chers membres du réseau,

L'année 2024 marque une étape importante dans la vie de l'association et de son projet politique : les 20 ans de l'Association Française des aidants et la fierté de célébrer le 300<sup>ème</sup> Café des aidants®, symbole fort de notre engagement collectif. Cette année anniversaire marque également plusieurs réalisations importantes pour lesquelles nous étions engagés auprès de vous à progresser. Parmi ces réalisations, et sans viser l'exhaustivité, mentionnons la mise à jour du catalogue des formations destinées aux professionnels, le renouvellement Qualiopi de notre centre de formation ainsi que la mise à jour du module de formation ROSA. En parallèle, nous avons retravaillé notre dispositif de formation dédié aux proches aidants, sur le fond et la forme pour mieux répondre aux besoins et attentes. Ce dispositif est devenu l'atelier Comprendre pour agir.

Vingt années d'engagement militant, de batailles quotidiennes, de petits pas et aussi de défis permanents nous ont menés jusqu'ici. Pourtant, pouvons-nous aujourd'hui nous satisfaire pleinement des avancées obtenues ? Clairement, non. Trop de proches aidants nous témoignent encore chaque jour combien ces progrès restent insuffisants, leur laissant trop souvent la place du strapontin. Cette réalité doit impérativement changer. Notre mission associative est primordiale : continuer à interpellier et à mobiliser la société sur le modèle de vivre-ensemble auquel nous aspirons.

Cet héritage constitue notre socle sur lequel nous poursuivons notre combat. L'Association Française des aidants, c'est avant tout une dynamique collective : bénévoles, proches aidants, porteurs de projets, une équipe de 12 salariés profondément engagés, un conseil d'administration enrichi de 6 nouveaux membres et un réseau national solide composé de plus 207 porteurs de projets, dans le champ sanitaire et médico-social. Sans oublier nos partenaires fidèles.

Ce collectif est notre force, notre identité et notre légitimité pour continuer à défendre et améliorer la reconnaissance du rôle des proches aidants dans notre société, ainsi que celle des professionnels les accompagnant. Deux faces d'une même pièce. Mais cet élan collectif doit être sans cesse renouvelé et renforcé. Il nous oblige à repenser notre organisation territoriale afin de mieux répondre aux réalités du terrain, dans un contexte où la puissance publique se transforme elle-même. Pour amplifier ce mouvement social, nous devons créer des espaces de parole authentiques, ouverts et accessibles à tous, sur chaque territoire. Les rencontres territoriales initiées en 2024 sont un exemple de cette volonté en action.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance, votre détermination et votre enthousiasme qui font vivre, jour après jour, ce projet collectif depuis plus de 20 ans.

Bien à vous,  
Gwénaëlle Thual, Présidente de l'Association Française des aidants

## L'année 2024 en chiffres



282  
adhérents en 2024

80  
départements couverts

10 888  
bénéficiaires



312  
Cafés des aidants®  
et

5 479  
proches aidants  
concernés



83  
sessions de l'Atelier  
Comprendre pour agir  
et

643  
proches aidants  
touchés



363  
professionnels formés  
et

2 296  
personnes  
sensibilisées



2 107  
inscrits à la Formation  
des aidants en ligne

Un réseau  
d'acteurs  
mobilisés  
avec et pour  
des proches  
aidants

# Un réseau d'acteurs mobilisés avec et pour des proches aidants

L'Association Française des aidants s'appuie sur de nombreux acteurs pour faire vivre son projet politique : les proches aidants, et également des porteurs de projets locaux, des entreprises et des partenaires. Un engagement fort visant à préserver le lien des proches aidants à la personne accompagnée et également à la société.

## Des acteurs engagés

### Un réseau d'adhérents

73 adhérents individuels et 209 personnes morales ont cotisé à l'association en 2024. Les structures porteuses de projets ont pu bénéficier d'un accompagnement ou d'un appui dans leurs projets d'actions et de développement (par exemple lettre de soutien pour les réponses à des appels à projets des ARS ou des départements).

### Les partenaires en 2024

Nos principaux partenaires financiers ont été en 2024 : AG2R La Mondiale, la CNSA, le Conseil Régional d'Ile-de-France, la Fondation de France, Kereis, Malakoff Humanis, Pro BTP et la SNCF.

Nous avons également reçu un soutien financier des partenaires suivants : BNP-Paribas, le Crédit Agricole Assurances, la MAIF, la Mutuelle des douanes.

À noter qu'en 2024, l'Association Française des aidants a noué deux nouveaux partenariats significatifs avec Pro BTP pour un soutien au développement des Cafés des aidants® et avec le conseil régional d'Ile-de-France pour le déploiement des Ateliers Comprendre pour agir.

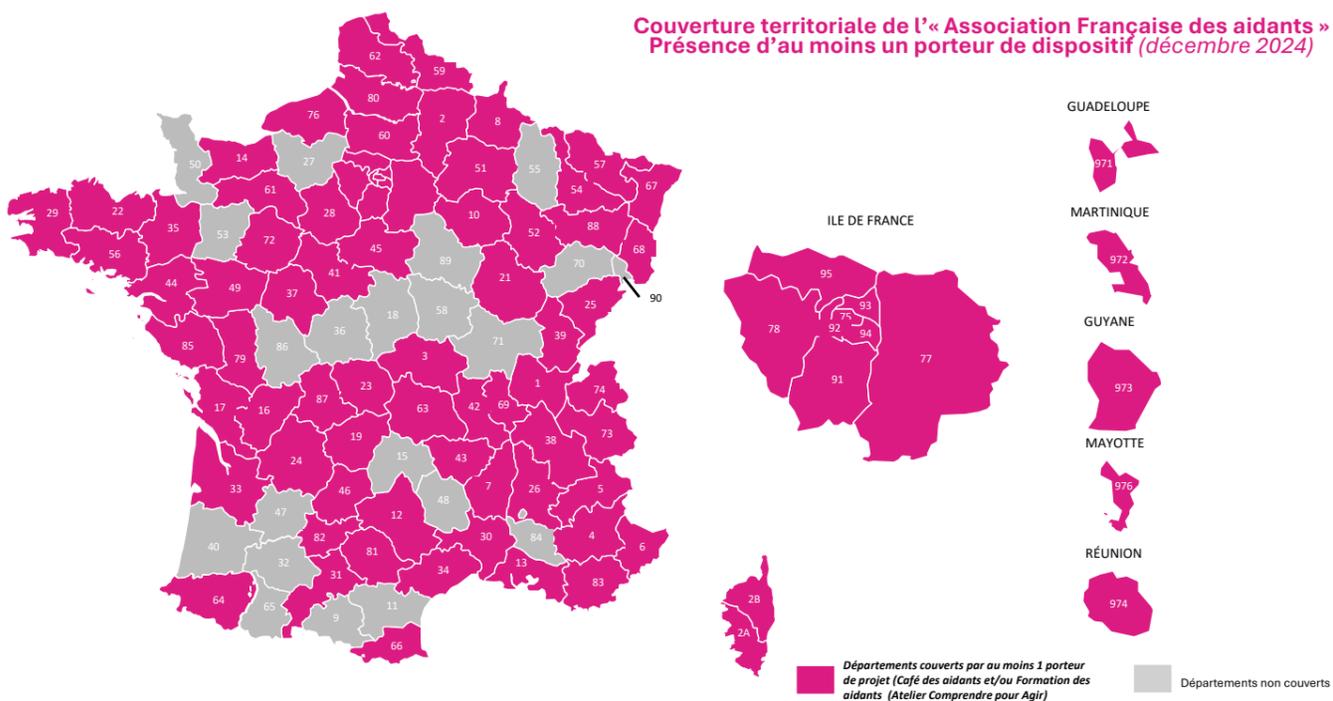
Nos partenaires opérationnels ont été les suivants : Avec nos proches, Agirc-Arcco, Baluchon France, les bobos à la ferme, Centr'aider, le Cercle Vulnérabilités et société, le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAFF), la Fondation France Répit, France Assos Santé, France Bénévolat, Jeune AiDants Ensemble (JADE), Le lien Psy, Métropole Aidante, Unis-Cité.

Pour développer l'accès aux Cafés des aidants®, nous pouvons aussi souligner les partenariats avec 4 conseils départementaux (Ardèche, Isère, Pas-de-Calais et Savoie).

**L'Association Française des aidants adresse ses plus profonds remerciements à l'ensemble de ses adhérents et à ses partenaires qui contribuent, jour après jour, à la réalisation du projet associatif.**



## L'accompagnement du réseau national des 207 porteurs de projets répartis sur 80 départements



**312** Cafés des aidants®  
**83** Ateliers Comprendre pour agir  
**2 107** inscrits à la Formation en ligne des aidants  
**10** Rencontres Régionales (entre septembre 2024 et mars 2025) qui ont rassemblé plus de 45 structures adhérentes au réseau

### La structuration d'un Pôle aidants au service du réseau des porteurs de projets

En juin 2024, l'organisation interne de l'association s'est structurée en deux pôles d'activité : un Pôle centre de formation et un Pôle aidants.

Dans le contexte de structuration du Pôle aidants, un état des lieux, réalisé en juillet 2024 a permis de mettre à jour des cartographies du réseau des porteurs de projets.

Plusieurs préconisations ont été proposées pour améliorer l'accompagnement global des porteurs de projets.

Parmi elles, la nécessité d'aller à la rencontre du réseau pour :

- présenter la nouvelle équipe et la stratégie associative
- favoriser l'interconnaissance
- recueillir les besoins et les attentes des porteurs de projets
- mieux saisir les enjeux des territoires aidants

En 2024, l'association a lancé une nouvelle dynamique au sein de son réseau pour que ses adhérents puissent contribuer et agir de manière plus directe et participative à la construction de son projet au service des proches aidants. Pour cela, créer davantage d'interactions au sein du réseau au niveau local est un préalable

incontournable. C'est pourquoi, de septembre 2024 à mars 2025, près de 10 rencontres régionales ont été organisées (dont 7 en 2024).

Convaincu que cette dynamique est l'affaire de tous, une cheffe de projet a été recrutée en soutien en septembre 2024 dans l'objectif de construire, piloter et animer ce réseau.



### Café des aidants®

Les Cafés des aidants® sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres, d'échanges et de partage. Ils sont animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Ils sont ouverts à tous les proches aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Le réseau national des Cafés des aidants® poursuit son développement, Il est composé actuellement de **312** Cafés des aidants®, portés par **174** structures différentes qui interviennent auprès de **5 479** proches aidants. 77 départements couverts en 2024 dont **deux** nouveaux : la Creuse et le Jura.

Les **14** formations initiales «Coanimer un Café des aidants®» et les 12 journées d'échange des pratiques ont réuni **160** participants.

Le développement de Cafés des aidants® en entreprise se poursuit, avec l'animation de 16 Cafés dédiés aux actifs en 2024. On compte 2 nouvelles ouvertures en 2024 (Total Harfleur et la Délégation 94 du Ministère de l'Economie et des Finances).

Ces Cafés permettent à tous les salariés et agents qui ne peuvent pas se rendre à un Café des aidants® en ville d'avoir un temps de répit et d'échange offert par leur employeur.

### Café des aidants® Visio

Inspirés des Cafés des aidants® en distanciel mis en place par nos porteurs de projets lors de la pandémie, les Cafés Visio ont débuté en mai 2023. Trois sessions ont été organisées chaque mois (excepté en Août), chacune dure 1h30 et peut accueillir jusqu'à 12 participants.



La force de ce format tient dans sa flexibilité, en matière d'horaire et de déplacement, complémentaire aux Cafés des aidants® en ville. Grâce à l'interaction et la convivialité des deux animatrices, de l'entraide et de la bienveillance naissent des échanges entre aidants autour de sept thématiques principales. Ainsi, en 2024, on compte 129 participations, avec une majorité de femmes (89%).

Ce dispositif, soutenu par notre partenaire Malakoff Humanis, est une porte d'entrée vers les Cafés des aidants® en ville puisque de nombreux participants ignoraient l'existence d'un Café proche de chez eux. C'est pourquoi il faut l'appréhender comme une solution complémentaire au dispositif physique et chaleureux du Café des aidants®.

## Atelier Comprendre pour agir



L'Association Française des aidants, par le biais de la signature d'un accord-cadre avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), a conçu un parcours d'accompagnement à destination des proches aidants. Au cours de l'année 2024, l'atelier a fait l'objet d'une refonte très importante de son programme et a été présenté aux porteurs en septembre 2024. La Formation des aidants a été renommée Atelier Comprendre pour agir pour une meilleure compréhension du format du dispositif et afin d'éviter toute confusion avec l'offre de formation du Centre de formation. L'Atelier Comprendre pour agir a pour objectifs de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche malade, en situation de handicap ou de dépendance afin de trouver les réponses adéquates à ces situations. L'objectif est aussi de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes près de chez soi.

En 2024, l'association a simplifié les procédures administratives et financières, qui ont été présentées aux porteurs de projet en mars 2024.

En 2024, 46 structures différentes au sein 36 départements ont soutenu 80 ateliers en présentiel.

Nous sommes heureux d'accueillir 7 nouvelles structures porteuses de l'Atelier Comprendre pour agir, qui ont été accompagnées par l'association, et qui ont fait partie des 26 professionnels formés en tant qu'animateurs sur l'année 2024.

L'Atelier Comprendre pour agir a eu de très bons retours de la part des participants en 2024, dont témoigne la note globale de satisfaction de 9,2/10. La richesse des échanges lors de ces Ateliers est également remontée :

« Très bon atelier avec de belles rencontres et de la bienveillance »

« J'ai compris que je n'étais pas seul »

« Je me suis sentie en confiance pour parler »

« Une aide extraordinaire, indispensable pour l'accompagnement, atelier soutenant ! »

« Un très bon accompagnement avec l'animatrice du groupe »

## Atelier visio Comprendre pour agir

Le format visio de l'Atelier Comprendre pour agir a été lancé en octobre 2024. Il permet de toucher les proches aidants plus isolés sur le territoire, ou ceux n'ayant pas la possibilité de se rendre en présentiel aux sessions mises en place par nos porteurs de projets. Les sessions sont animées par l'équipe pédagogique de l'Association Française des aidants, avec le même contenu et les mêmes outils que l'Atelier en présentiel.

En fin d'année 2024, 24 proches aidants ont pu participer à ces Ateliers visio.

Pour s'inscrire, les proches aidants peuvent remplir le formulaire suivant : [url.me/GqJh5](https://url.me/GqJh5)



## La Formation des aidants en ligne

Ouverte gratuitement à tous les aidants depuis septembre 2017 avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Formation des aidants en ligne est une déclinaison du programme en présentiel. En 2024, plus de **2 107** personnes s'y étaient inscrites.

Retrouvez les modules de formation ici : <https://formation.aidants.fr/> accessibles sur smartphones.

C'est aussi sur cette plateforme que l'on peut retrouver Mon Horizon Aidant, une formation composée de 4 modules détaillant les droits et les démarches que peuvent mobiliser les proches aidants :



- Qu'est-ce qu'être aidant ?
- À qui dois-je m'adresser ?
- Quels sont mes droits ? À quelles aides puis-je prétendre ? Quels sont les services auxquels je peux faire appel ?
- Où puis-je trouver des solutions à ma situation ?

Autant de questions auxquelles Mon Horizon Aidant tente de répondre, accompagnant ainsi les proches aidants dans leur quotidien.

Cette formation est financée par la CNSA et coconstruite en partenariat avec l'Université Aix Marseille et l'Université Littoral Côte d'Opale.



Un réseau  
présentiel  
et en ligne  
en présentiel  
et en ligne  
Un réseau  
en ligne  
Un réseau  
en ligne  
Un réseau  
actif  
Un réseau

# Un réseau national actif en présentiel et en ligne

## Les temps forts du réseau en 2024



### 20 ans : Notre histoire a de l'avenir !

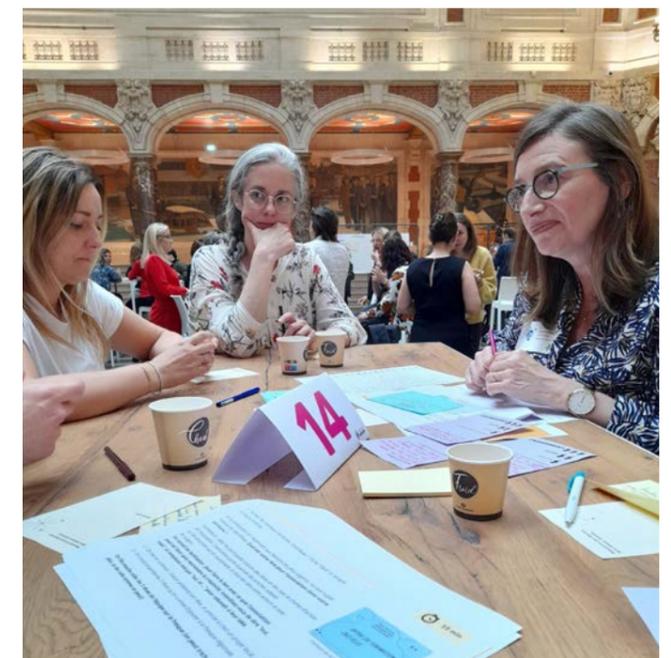
L'organisation des 20 ans de l'association le 4 juin à Lille a été l'un des grands temps forts et fondateur de 2024. Un temps pour se retrouver, pour faire une rétrospective des moments qui ont compté pour le développement de l'association mais aussi l'occasion de se projeter avec tous les acteurs de l'association qu'ils soient partenaires, adhérents, porteurs de projets, administrateurs, formateurs et avec l'équipe salariée. Quelle association



pour demain ? Pourquoi et comment déployer une stratégie de territorialisation ? Voici les grandes questions auxquelles nous avons essayé de répondre ensemble à travers différents temps :

- le retour sur notre histoire et notre plaidoyer, un voyage dans le temps avec des figures historiques de l'association, partageant anecdotes et défis des premières années
- les tables rondes réunissant proches aidants, porteurs de projets et acteurs de l'aide
- les ateliers sur l'avenir de notre association et les enjeux de la territorialisation
- les interventions inspirantes de George Pau-Langevin, adjointe à la défenseure des droits en charge de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité et de Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et psychanalyste reconnu pour ses travaux sur la résilience ont enrichi notre événement.

150 personnes ont participé à cet événement qui a aussi été l'occasion de produire des outils de communication comme des vidéos (captations, after movie aujourd'hui consultable sur notre site), 4 publications sur les réseaux sociaux, des articles et un numéro spécial de notre newsletter et surtout un document 24 pages donnant la parole à ceux qui ont compté dans la vie de l'association et qui nous ont livré leur expérience, leurs anecdotes... Dans ce document, nous retrouvons aussi le plaidoyer de l'association, une chronologie des temps forts... Un « document mémoire » qui renseigne aujourd'hui sur l'histoire de l'association mais aussi sur toutes les informations institutionnelles de l'association.



## Labo du Rézo

Le Labo du Rézo s'adresse à nos porteurs de projets. L'objectif est de découvrir ou d'approfondir en ligne un sujet qui les concerne tous : actualité sur les secteurs, présentation d'un expert, etc.

En 2024, 6 éditions du Labo du Rézo ont été programmées avec comme thématiques : les jeunes aidants, la Stratégie Agir pour les aidants, Questionnements éthiques, le deuil du proche aidant, les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé sur le répit des aidants, le Baluchonnage. Ces rencontres ont réuni au total 468 participants, avec en moyenne 78 personnes par session.

Ce sont des moments attendus et appréciés par les porteurs de projets.

En 2024, plusieurs des Labos du Rézo ont été réalisés en partenariat avec les associations JADE, Le lien Psy et Baluchon France.

## 1 jour, 1 événement pour la JNA 2024



Pour cette édition 2024 de la Journée Nationale des Aidants (JNA) l'association a souhaité appuyer sa stratégie de territorialisation en se rendant du 2 au 14 octobre auprès de ses porteurs de projets pour une mise en visibilité de leurs actions. Chaque déplacement a été relayé au jour le jour sur les réseaux sociaux en mettant l'accent sur :

- La variété des acteurs et leur engagement auprès des proches aidants
- La richesse des actions
- Les difficultés rencontrées

L'équipe de l'association a donc couvert 13 événements relayés à travers 13 posts sur LinkedIn et Facebook.

Présenter notre réseau a aussi été une façon de valoriser notre mission en lui donnant encore plus de sens.

Nous souhaitons, à travers ces déplacements auprès de nos porteurs de projets, montrer leur réalité et toutes les difficultés rencontrées malgré leur engagement pour mener à bien leur mission d'accompagnement des aidants.

## Le cycle de Rencontres Régionales 2024-2025

Le projet associatif 2024-2027 a l'ambition de construire une nouvelle façon d'agir avec son réseau de porteurs.

L'association souhaite aujourd'hui promouvoir une nouvelle dynamique au sein de son réseau pour que ses adhérents puissent contribuer et agir de manière plus directe et participative à la construction de son projet au service des proches aidants.

Pour lancer cette dynamique l'association a mis en place à la rentrée 2024 un cycle de Rencontres Régionales pour réunir les porteurs de projets dans leurs territoires, favoriser l'interconnaissance et les échanges. Une cheffe de projet a été recrutée pour mener à bien cet axe stratégique. Un ensemble d'études de cas



Rencontres Régionales de Rennes

permettant d'identifier les acteurs présents sur le terrain, leurs rôles spécifiques, leurs forces et les dynamiques de coordination à l'œuvre dans les écosystèmes locaux est en cours et permet de compléter ce travail de renforcement de la connaissance et du lien réseau.

Les échanges avec les porteurs du réseau ont permis de conforter la légitimité de notre démarche qui vise à coconstruire notre plaidoyer depuis le terrain, de nourrir et d'accompagner les dynamiques innovantes pour mieux répondre aux besoins des professionnels et des aidants, quel que soit leur territoire.



## 101, notre newsletter

Edito, Coulisses, Trait d'union, L'invité, Curiosité, Rendez-vous et L'info en + sont les rubriques de notre newsletter créée en 2024. 5 numéros ont été envoyés tout au long de l'année à nos porteurs de projets, nos partenaires, nos formateurs... et plus largement à tous ceux qui sont intéressés par le domaine de l'aidance. L'objectif ? Créé du lien, en dire plus sur l'association, ses membres, sa stratégie et ses coulisses, vous présenter ses porteurs de projets, les initiatives qu'ils portent sur le territoire et décrypter, aiguïser la curiosité du lecteur sur une actualité. Cette newsletter est complétée par une charte graphique remise à plat pour une meilleure visibilité et compréhension de l'association et de son action. 2500 destinataires reçoivent tous les deux mois la 101. 101 comme le nombre de départements en France. Encore un marqueur de notre souhait de territorialiser notre action pour être au plus proche des aidants.

## Des lieux d'expression dans des institutions, groupes de travail, colloques et salons

### Le Comité de suivi de la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2023 – 2027

Le 1<sup>er</sup> comité de suivi a eu lieu le 19 décembre 2024 à Paris. L'Association Française des aidants en tant qu'association d'envergure nationale portant la parole des proches aidants était présente au côté du CIAFF et du Collectif Je t'Aide. Ce 1<sup>er</sup> comité de suivi a permis de se rendre compte des avancées notamment :

- Une expérimentation des Services Publics Départementaux de l'Autonomie (SPDA) ;
- Un maillage plus important des plateformes de répit et d'accompagnement (PFR) ;
- Une campagne nationale de sensibilisation «Les aidants» menée par la CNSA ;
- Un renforcement des solutions de répit notamment avec une hausse des places d'accueil temporaire pour les personnes en situation de handicap depuis 2022 ;
- La pérennisation du relayage longue durée via l'article 9 de la loi TND ;
- L'instauration de droits rechargeables pour le congé proche aidant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 25.

Nous alertons sur 3 points qui nous semblent essentiels et qui n'apparaissent pas dans cette stratégie :

1. Les aidants de personnes malades ne sont toujours pas considérés comme des aidants
2. La stratégie ne tient pas compte de l'intensité, de la durée de l'accompagnement des aidants ni de leur niveau de vie
3. Les droits et les libertés des proches aidants ne peuvent être une variable d'ajustement face au manque de moyens

Il est prévu que des groupes de travail thématique se mettent en place notamment sur la thématique de la santé des aidants et les salariés aidants.

### Le Conseil de la CNSA

Nous avons dénoncé l'insuffisance de certains dispositifs et proposé des améliorations concrètes pour faciliter leur quotidien : congé de proche aidant, allocation journalière de proche aidant, dispositifs dits de "répit", etc.

Une avancée importante s'est concrétisée en juin 2024, avec l'adoption d'un avis dédié à la représentation et à la participation des usagers dans toutes les instances décisionnelles, qu'elles soient nationales ou locales. Notre présidente, Gwénaëlle Thual, a contribué directement à sa rédaction, en témoignant des réalités vécues par les proches aidants et les professionnels, en établissement et au domicile. Elle a insisté sur l'urgence de supprimer les obstacles pratiques à leur pleine participation. « Rien sur nous sans nous ! » L'objectif : des dispositifs mieux adaptés à leurs véritables besoins et l'amélioration significative de leur quotidien.

### Le Comité d'Orientation Stratégique (COS) du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)

L'Association Française des aidants, représentée par Catherine Bouffard Bertrand, membre du bureau, a participé au Comité d'Orientation Stratégique (COS) du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA). Il a pour objectif de faciliter les démarches et parcours des personnes en perte d'autonomie et des aidants. Il est assuré conjointement par plusieurs acteurs à l'échelle départementale ; le pilotage en est assuré par le département.

L'ensemble des acteurs partagent en coresponsabilité la mise en œuvre de quatre blocs de missions :

- Accueil, information, orientation et mise en relation
- Instruction et évaluation des démarches et accès aux droits
- Soutien à des parcours personnalisés, centrés et coordonnés
- Repérage des fragilités et prévention de la perte d'autonomie

La Conférence Territoriale de l'Autonomie prévue par la loi Bien Vieillir et Autonomie sera garante de la démarche de mise en œuvre.

L'association a été conviée à participer dès 2023/24 à la réflexion initiée et conduite par Dominique Libault sous l'égide de la CNSA et de la DGCS. Des groupes de travail associant tous les partenaires ont été constitués pour cerner et définir chaque mission du SPDA ; une expérimentation a été lancée en 2024 avec des départements volontaires (environ 15).

Un cahier des charges doit permettre une généralisation progressive sur l'ensemble du territoire en 2025. L'enjeu de l'Association Française des aidants -seule représentante des aidants au COS- fut et reste de s'assurer que la parole des aidants est prise en compte à chaque étape de construction et de mise en œuvre du SPDA.

## La Haute Autorité de Santé (HAS) La Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP)

Elisabeth Blanchard-Freund, administratrice a représenté l'association dans deux groupes de travail sur le répit des aidants : le premier de la HAS et le second dans le cadre de la consultation de la DITP.

Participation à l'élaboration des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles HAS sur le répit des aidants.

Ce travail s'est inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité n°4 de la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2020-2022 » visant à « accroître et diversifier les solutions de répit ».

En 2022, la HAS a été saisie par la DGCS pour élaborer des recommandations de bonnes pratiques professionnelles avec l'ambition de clarifier les notions de répit, d'aidance et d'aidant, ainsi que de fournir des repères et des outils aux acteurs mobilisés auprès des aidants.

La finalité : faciliter le repérage et l'identification des aidants ainsi que la compréhension de la situation d'aidance dans sa globalité afin d'évaluer leurs besoins et attentes pour proposer un accompagnement adapté, notamment en termes de répit.

Participation au projet porté par le ministère de la Santé et le ministère de la Fonction publique visant à faciliter le recours au répit et à en améliorer l'accès.

Ce projet est mené par la DITP mandatée par la DGCS en lien avec la CNSA.

- Phase 1 de « diagnostic/freins au répit »
- Phase 2 de « priorisation de solutions » lors d'un atelier de réflexion collective avec le collectif Je t'Aide, les bobos à la Ferme, la Compagnie des Aidants, l'Association Française des aidants.

L'objectif était de définir les piliers d'une nouvelle politique publique de financement du répit.

## Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

L'Association Française des aidants est représentée au sein du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Dordogne depuis fin 2022 par Veridiana Roumeau, administratrice.

Le CDCA a été consulté pour donner un avis sur le schéma départemental en faveur des personnes âgées 2022-2026 et sur le projet régional de santé 2023-2028 de l'ARS Nouvelle-Aquitaine». Il a émis un avis favorable.

La place de l'aidant a été abordée de façon transversale sur les différentes parties du schéma départemental pour renforcer sa reconnaissance et son accompagnement sur toutes les différentes étapes de l'avancée en âge de la personnes âgées aidées.

Axe 1 : Du repérage des fragilités à l'entrée dans la perte d'autonomie,

Axe 2 : De la perte d'autonomie à la grande dépendance,

Axe 3 : La grande dépendance : l'Ehpad de demain.

En ce qui concerne le projet régional de santé, il a été demandé une vigilance particulière sur le renforcement des mesures d'aide aux aidants dans un territoire où la solidarité familiale joue un rôle majeur.

Dans le cadre du maintien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap, atteints d'une maladie psychique ou autre, le CDCA réaffirme la nécessité d'un soutien financier, logistique et humain pour les aidants.

## Et aussi...

L'association était aussi présente lors de ces temps forts de 2024 :

- Laurent Thévenet, administrateur de l'association a siégé au **Haut Conseil du Travail Social et au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge**.
- Auditions au **Sénat et à l'Assemblée nationale** dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025.
- Membre du comité de sélection de l'appel à projet Aide aux aidants du **Crédit Agricole Assurances**.
- Membre du Comité de Pilotage de la Maison de Répit de Boulogne Billancourt par ses administratrices Delphine Dupré-Lévêque et Elisabeth Blanchard-Freund.
- Partenaire du Prix Entreprise et Salarié Aidants organisé par le **Cercle Vulnérabilités et Société** et Audiens. Dans ce cadre l'Association a participé au jury de la 8<sup>ème</sup> édition Prix Entreprise et Salariés Aidants 2024, présidé cette année par Blandine Langlois, DRH du groupe Les Echos - Le Parisien.
- À l'international : l'Association Française des aidants est membre du réseau **Eurocarers** (réseau qui rassemble des associations de proches aidants afin de porter un plaidoyer commun au niveau européen). De même l'association est toujours en lien avec le IACO (International Alliance of Carers Organisations) qui regroupe les grandes associations d'aidants au niveau mondial.
- L'Association Française des aidants soutient la recherche. Elle accueille en **contrat CIFRE** depuis 2022 une doctorante Louise Mary-Defert, qui s'efforce de valoriser les travaux et les chercheurs ayant pour objet l'aidance : en répondant et en orientant les étudiants dans leur recherche, en apportant l'expertise de l'Association dans l'espace académique, en invitant des chercheurs à prendre la parole ou en vulgarisant leurs travaux.

# La formation et la sensibilisation des professionnels

L'année 2024 a été marquée par des évolutions importantes pour notre centre de formation, notamment avec la mise à jour du module ROSA 2.0 (ROSA : Une démarche de coévaluation de la situation avec le proche aidant) qui est notre formation la plus demandée et la révision de notre catalogue passant de 25 à 15 modules de formation. Ces changements ont permis d'améliorer la qualité de nos services et d'optimiser l'adéquation entre nos formations et les besoins des professionnels en restant pleinement engagés dans notre mission de fournir des formations de qualité, en phase avec les enjeux actuels et futurs du monde professionnel dans les structures médico-sociales et les entreprises.



## Renforcer les formations inter-entreprises en présentiel

En 2024, l'Association Française des aidants a décidé de relancer et de renforcer les formations inter-entreprises en présentiel, avec une attention particulière portée sur des partenariats stratégiques (Porteurs de projet). La Métropole Aidante de Lyon a accueilli les 05 et 06 décembre la formation inter-entreprise « Animer une action collective d'accompagnement des aidants ».

Plus de 363 professionnels des entreprises, du soin et de l'accompagnement ont bénéficié des actions de formation en 2024. Soit :

- 56 jours de formation mis en œuvre en intra-établissement sur site ou en distanciel
- 4 jours de formation réalisés pour le compte d'organismes de formation partenaires
- 26 jours de formation mis en œuvre en inter-établissements en distanciel

Nos dix formateurs-experts interviennent dans tous les territoires en métropole et hors métropole : en 2024, des professionnels en Martinique, Guadeloupe et en Guyane ont été formés à la prise en compte des aidants dans leurs pratiques professionnelles.

## Les thématiques plébiscitées en 2024 ont été :

- L'accompagnement individuel des proches aidants
- Les outils de la gestion des conflits entre personnes accompagnées, proches aidants et professionnels
- Prévenir les situations à risque de maltraitance au sein de l'environnement familial
- Animer une action collective d'accompagnement des aidants
- Prendre en compte la santé des aidants

L'Association Française des aidants a également assuré des interventions auprès des futurs professionnels de santé et de soins, par exemple :

- Les Instituts de Formation Aide-Soignante (IFAS) et les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) avec 246 futurs professionnels de santé et de soins formés

## La certification Qualiopi

Une reconnaissance de la qualité de notre centre de formation qui a été renouvelée en mai 2024.

Cette certification obligatoire est un élément rassurant pour nos commanditaires et stagiaires et permet le financement pour les professionnels de leurs frais de formation.

## Des actions de sensibilisation auprès des entreprises publiques et privées

Nous avons réalisé 46 conférences de sensibilisation en présentiel et/ou en distanciel avec 2 296 personnes. Nous délivrons nos conférences de sensibilisation aussi bien à des ministères (en 2024, des actions pour les agents des Ministères sociaux), qu'à des collectivités territoriales, des entreprises de toutes tailles, des groupes de protection sociale et mutuelles. Les conférences peuvent être à destination de l'ensemble des agents salariés ou plus particulièrement ciblées sur la ligne managériale ou les organisations syndicales.

## Le développement de son offre de formation

L'Association Française des aidants poursuit le développement de son offre de formation avec la formation « Le rôle et les enjeux de l'entreprise auprès des salariés en situation de proche aidance » destinée à former les services RH afin qu'ils se saisissent de plus en plus du sujet des salariés aidants.

La formation se développe aussi sous un format adapté à la demande, en ateliers de sensibilisation d'une durée de 3 heures 30 à la suite d'une conférence.

# La valorisation de votre parole et du projet politique dans les médias, sur internet et les réseaux sociaux

## Dans la presse

L'Association Française des aidants est sollicitée directement par la presse nationale mais aussi au travers de ses porteurs de projets via la presse régionale qui valorise largement ses dispositifs comme les Cafés de aidants®.

Les demandes les plus récurrentes sont les suivantes :

- les réalités du quotidien des proches aidants avec des témoignages d'aidants
- les actions et dispositifs mis en place pour accompagner les aidants

Ce sont plus de 380 articles qui ont été consacrés à l'association, à ses dispositifs ou aux aidants de notre réseau en 2024.

## Sur le site Internet

Le site [www.aidants.fr](http://www.aidants.fr) a continué d'être un relais essentiel des activités de l'association. En 2024, les visiteurs ont pu y découvrir au travers des 36 articles publiés, des informations sur la Journée Nationale des Aidants, la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'association, ainsi que des actualités sur la vie de l'association, les nouveaux dispositifs, les offres de postes... Un accent particulier a été mis sur la promotion de nos dispositifs en ligne.

## Sur les réseaux sociaux

En 2024, les réseaux sociaux sont les outils incontournables pour la communication de l'Association Française des aidants qui voit sa fréquentation et son nombre d'abonnés augmenter sur chaque support. Ce sont de précieux relais pour notre activité.

Facebook : La page a atteint 4 600 abonnés, avec une majorité féminine (74%). Les publications les plus engageantes ont concerné la Formation des aidants en visio, les actualités de l'association et les offres de formation.

LinkedIn : Orienté vers les professionnels de la santé et du secteur social, le profil de l'association a publié 38 posts en 2024, générant 1 612 réactions. Le nombre d'abonnés a atteint 6 857 avec 1 077 nouvelles inscriptions cette année.

YouTube : La chaîne nous a permis de relayer les films que nous avons réalisés lors des 20 ans de l'association : captation, after movie, conférences, prise de parole de Gwénaëlle Thual reprenant le plaidoyer de l'association. Ce qui a permis d'accroître l'audience de la chaîne passant à 1 060 en 2024 contre 876 abonnés l'année précédente. De plus, les vidéos ont cumulé 16 100 vues contre 7 343 en 2023 soit 111% de plus.

# Une organisation engagée au service du projet associatif

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de 18 membres répartis en deux collèges :

- Un collège (A) de proches aidants, adhérents à l'Association Française des aidants (2/3)
- Un collège (B) de porteurs de projets, adhérents à l'Association Française des aidants (1/3)

L'objectif est de fédérer des proches aidants, des professionnels, des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de dispositifs pour les aidants, reflétant ainsi la diversité des problématiques rencontrées sur le terrain.

Le conseil d'administration est structuré en lien avec l'équipe salariée en 4 groupes de travail thématique :

- Le plaidoyer avec et pour les proches aidants ;
- La formation à destination des professionnels du médico-social, du sanitaire et de l'entreprise ;
- La territorialisation des actions de l'association ;
- La gestion financière et humaine de l'association.

Lors de l'Assemblée Générale du 14 mai 2024, l'Association Française des aidants a eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux membres :



Composition du Conseil d'Administration, au 31 décembre 2024 :

- Gwénaëlle Thual, présidente, membre du bureau
- Catherine Bouffard, administratrice, membre du bureau
- Emmanuel Lavoué, trésorier, membre du bureau
- Laurent Thévenet, administrateur
- Jean-Jacques Antelme, administrateur
- Elisabeth Blanchard-Freund, administratrice
- Chantal Bauwens, administratrice
- Françoise Bouillon, administratrice
- Marie-Christine Bression, administratrice
- Irène Cevlosky, administratrice
- Coralie Cuif, administratrice
- Delphine Dupré-Lévêque, administratrice
- Annick Dubosq, administratrice
- Evelyne Ducrocq, administratrice
- Laurent Hirsch, administrateur
- Sophie Michon-Puzin, administratrice
- Jean-Louis Rouix, administrateur
- Viridiana Roumeau, administratrice

François Sariban, administratrice depuis 2009, a démissionné de ses fonctions. Par sa présence, elle a contribué au développement de l'Association dans ses différentes étapes et a particulièrement investi le sujet de l'emploi des proches aidants notamment à travers des travaux comme Emploi et Compétence menés avec AG2R. L'ensemble du Conseil d'Administration la remercie sincèrement pour son engagement pour les proches aidants durant toutes ces années.

## Le groupe plaidoyer

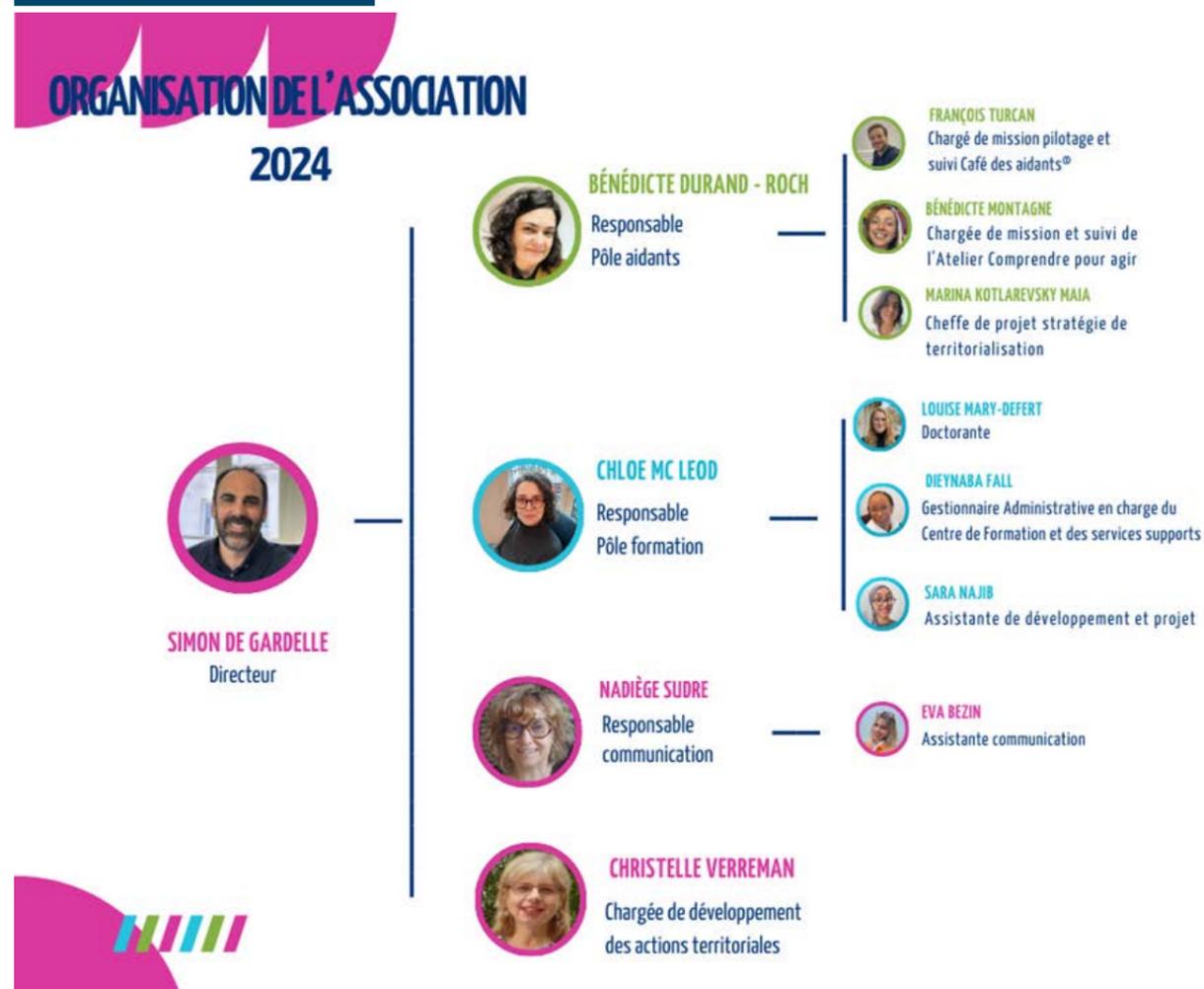
Le Groupe plaidoyer a pour objectif d'animer une réflexion collective sur le plaidoyer de l'association en lien avec l'équipe salariée, l'équipe pédagogique et surtout en lien avec notre réseau de porteurs de projets et les proches aidants. Il est composé de :

- Gwénaëlle Thual, présidente de l'Association Française des aidants
- Catherine Bouffard, membre du bureau de l'Association Française des aidants
- Delphine Dupré-Lévêque, anthropologue en santé et spécialiste en gérontologie
- Sophie Michon-Puzin, Responsable de Service Médico-Social aux PEP Sud-Rhône Alpes
- Irène Cevlovsky, proche aidante
- Elisabeth Blanchard-Freund, proche aidante
- Matthieu Elgard, philosophe (membre de l'équipe pédagogique)
- Brigitte Hasler, consultante-formatrice (membre de l'équipe pédagogique)
- Marina Al Rubaee, journaliste spécialisée dans le secteur social et médico-social et proche aidante (membre de l'équipe pédagogique).
- Louise Mary-Defert, doctorante en sociologie au Laboratoire CENS
- Les membres de l'équipe salariée de l'Association Française des aidants

## L'équipe pédagogique

- Marina Al Rubaee, journaliste spécialisée dans le secteur social et médico-social
- Patricia Auzas, anthropologue et psychosociologue
- Lucile Bouniol, consultante-formatrice dans le secteur des ressources humaines
- Loïs Coltel, consultante-formatrice dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Caroline Chambon, consultante en gestion de carrières et formatrice sur le thème de l'emploi
- Matthieu Elgard, consultant-formatrice dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Emilie Gabillet, psychologue
- Laure Loin, docteure en pharmacie
- Fanny Nazihery, consultante-formatrice dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Pierre Roquebert, psychologue

## Équipe de salariés



# Rapport financier

L'année 2024 a confirmé la bonne santé financière de l'Association Française des aidants avec des financements en hausse de 9% par rapport à l'année 2023 pour un total d'1,24 million d'euros contre 1,14 million d'euros en 2023 accompagnant ainsi l'augmentation de l'activité de l'association tant sur le pôle aidants avec une augmentation du nombre de café des aidants de 7% que du centre de formation avec une augmentation du nombre de jours de formation de 15% par rapport à l'année précédente. Sur 3 exercices, l'augmentation des recettes atteint pratiquement 190 k€, soit +18%, cette augmentation étant principalement portée par les subventions et les partenariats.

L'année 2024 a permis de clôturer notre précédente convention 2020-2023 sur l'Atelier Comprendre pour Agir avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Comme nous avons anticipé une atteinte partielle de nos objectifs (80%) notamment en raison de la crise sanitaire, nous avons prévu une provision pour risque en 2023 afin de compenser une diminution de la subvention. Une reprise sur provision a pu être réalisée en clôture d'exercice à hauteur de 80 k€ permettant de combler les recettes non versées par la CNSA sur cette activité. Ces Ateliers Comprendre pour Agir ont fait l'objet cette année de la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec la CNSA pour une action représentant au total un montant d'1,410 M€ dont 80% financés par la CNSA qui court jusqu'à fin 2026. Les objectifs ont été atteints en 2024.

Compte tenu d'un décalage de la mise en œuvre de certaines actions, l'association a, de manière prudente, positionné les financements correspondants sur des placements financiers sur livret A et en ouvrant un placement de type ECOFI de trésorerie pour un total de 272 k€ permettant de sécuriser la trésorerie tout en apportant quelques ressources financières complémentaires. À fin 2024, la trésorerie est de 306 k€ correspondant à un peu plus de 3 mois de fonctionnement. Il faut noter également le très bon niveau de facturation constaté en 2024 grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe ; à fin 2024, il ne restait que 27 impayés dont 16 correspondant à des factures 2024.

Sur le plan des dépenses, l'année 2024 a été marquée par une augmentation des effectifs de l'association qui sont passés de 10 ETP en 2023 à 13 ETP en 2024 se traduisant par une augmentation de la masse salariale de 19% à hauteur de 621 k€ en 2024 contre 524 k€ en 2023. Cette augmentation des effectifs permet d'accompagner le développement des actions de l'association conformément à la stratégie adoptée par le conseil d'administration et, en particulier, le lancement du projet territorialisation, le renforcement du centre de formation avec le recrutement d'une assistante de développement et le renforcement du pôle communication avec le recrutement d'une assistante de communication.

Autre point à signaler pour l'année 2024, la forte augmentation des dépenses de communication liée à l'organisation des 20 ans de l'association, dépense que nous ne devrions pas retrouver en 2025.

Au total, les charges d'exploitation s'établissent à 1,282 million d'euros contre 1,037 en 2023, soit une augmentation de 24%.

La reprise sur provision mentionnée ci-dessus concernant la moindre réalisation du nombre de sessions d'Ateliers Comprendre pour Agir vient compenser un résultat d'exploitation déficitaire à hauteur de -45 k€, le budget 2024 s'achevant sur un résultat consolidé en excédent à hauteur de +19 k€.

## Budget 2025

Les objectifs d'activité 2025 fixés par l'association apparaissent prudents et atteignables compte tenu de la configuration actuelle de l'équipe et des tendances observées au cours des dernières années : 109 sessions de l'Atelier Comprendre pour Agir contre 83 en 2024, 335 Cafés des aidants contre 312 en 2024, 92 jours de formation contre 86 réalisés en 2024.

Le budget projeté s'établit à 1,38 M€, soit +11% par rapport au budget réalisé en 2024 avec une masse salariale de 809 k€ représentant 58% des dépenses projetées soit une progression de 10 points par rapport à l'année 2024. Cette progression inclut le renforcement de l'équipe avec le recrutement de 5 salariés supplémentaires et l'extension en année pleine des recrutements intervenus en 2024.

L'un des principaux enjeux de l'année à venir consistera à obtenir le renouvellement des 3 financements principaux de l'association hors CNSA qui arriveront à échéance au mois de juin, AG2R, Fondation de France et Malakoff Humanis, et qui représentaient en 2024 près d'un tiers de la totalité des financements perçus par l'association et qui soutiennent spécifiquement le développement des Cafés des aidants®. Au-delà de ces financements, un autre enjeu majeur de l'association est de pouvoir identifier un financement pérenne qui permettrait de couvrir tout ou partie des frais de fonctionnement de l'association et permettrait de consolider l'avenir de l'association quels que soient les projets financés.

**Emmanuel LAVOUE**

**Trésorier de l'Association Française des aidants**

# Perspectives

## 2025

« Permettre aux proches de vivre leur situation dans un libre choix et de fédérer les acteurs de l'éco-système pour faciliter les relations d'accompagnement. »

Pour tendre vers cet horizon que l'association s'est fixé, nous ne partons pas de rien, nous sommes les héritiers d'une histoire célébrée le 4 juin 2024 à l'occasion des 20 ans et jalonnée de belles réussites. Fort de cet héritage et de cette ambition, nous nous sommes fixés 4 axes prioritaires en 2025 :

### Une pérennisation de nos dispositifs pour mieux consolider l'histoire

Au sein de l'Association Française des aidants, nous avons la chance de porter des dispositifs collectifs à destination des aidants qui ont fait leur preuve qu'ils s'agissent du Café des aidants® ou de l'Atelier Comprendre pour agir.

Le 1<sup>er</sup> a connu une croissance record encore en 2024, preuve du besoin d'accompagnement collectif des proches aidants avec 47 ouvertures, contre 40 en 2023 et 41 en 2022. Le second, grâce au soutien renouvelé de la CNSA, a connu une refonte complète avec un nouveau programme plus adapté aux besoins des proches aidants et une simplification administrative.

Il est donc primordial d'accompagner cette croissance en renforçant l'animation de notre réseau notamment avec :

- Le cycle de rencontres régionales en faisant évoluer son format.
- Une augmentation des déplacements des salariés de l'association.
- Une croissance des temps d'analyse de la pratique.

Il est aussi essentiel de compléter cette animation du réseau, par un renforcement des outils à disposition de nos porteurs de projet, et en 2025, nous serons à même de vous proposer :

- Une refonte des 4 mallettes pédagogiques du Café des aidants® ;
- Un nouvel espace collaboratif numérique pour nos adhérents afin que nous puissions échanger plus facilement et que vous puissiez accéder à davantage de ressources.

### Une territorialisation de notre action pour être davantage en lien avec les professionnels et les proches aidants

Par ailleurs, le projet stratégique 2025-2027 prévoit que l'association «territorialise» son action.

La mise en place en janvier 2025 d'un groupe de travail dédié au pilotage de ce projet devra aboutir à la concrétisation de nouvelles modalités de travail pour :

- Fédérer les acteurs de l'aide à l'échelle d'un territoire en favorisant la coordination de ces acteurs ;
- Repérer les bonnes pratiques, les dispositifs innovants sur les territoires, les partager et les essayer ;
- Inscrire l'action de l'Association au plus près des besoins des proches aidants pour développer des réponses de proximité, notamment en constituant une communauté de pratiques sur la question de l'aide ;
- Outiller les membres du réseau en termes de plaidoyer, de données, de communication et de levée de fonds et cela au niveau local et national.

### Un renforcement de notre expertise pour construire l'association de demain

Le Centre de formation a resserré son offre autour d'une quinzaine de formations à destination des professionnels de santé, du social et du monde de l'entreprise. En 2025, nous nous sommes fixés comme objectif de continuer cette montée en qualité, en retravaillant les contenus pédagogiques et en développant de nouvelles formations notamment sur la question des droits des aidants en partenariat avec Droit pluriel et sur la question des jeunes aidants en partenariat avec l'association Jeunes Aidants Ensemble.

Nous allons aussi renforcer notre expertise en expérimentant d'autres formats notamment via le **e-learning**. Et nous comptons lancer également un **module en réalité virtuelle** afin de favoriser le sentiment d'incarnation.

Enfin, nous continuerons nos travaux dans le cadre de la Pépinière des savoirs expérientiels. L'objectif sera de mieux prendre en compte dans les organisations, les compétences développées par les proches aidants.

Cette expertise renforcée passe enfin par une clarification de notre plaidoyer autour de ses trois piliers que nous défendons dans nos actions et nos formations :

- Une vision situationnelle ou quand la relation d'aide nous définit comme être humain
- Une vision universelle, quand l'aidance est un enjeu de justice sociale
- Une vision capacitaire, où il faut construire le champ des possibles avec les proches aidants

Il est prévu que ce plaidoyer soit davantage coconstruit avec nos adhérents, nos bénévoles, nos partenaires en 2025.

## L'expérimentation de nouvelles modalités d'accompagnement pour répondre aux besoins des proches aidants

Trois nouveaux dispositifs sont envisagés en 2025 :

- **L'expérimentation des Ateliers santé** : L'Association a l'ambition de compléter son offre de dispositifs en relançant les Ateliers santé à destination des proches aidants. Une collaboration étroite avec les acteurs du territoire, et notamment en lien avec les acteurs de premières lignes, et les professionnels de santé sera donc effectuée afin de coconstruire des ateliers de prévention axés sur la santé des proches aidants.
- **La création d'une Communauté de proches aidants pour porter la voix de l'association.** Pour l'Association, une telle communauté permet de mieux comprendre les réalités du terrain, d'enrichir ses actions avec des témoignages et des retours concrets, tout en améliorant son plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des institutions, grâce à une parole légitime.
- **Une expérimentation de la co-animation par les proches aidants de nos dispositifs** notamment sur l'Atelier Comprendre pour Agir. Ces pairs-animateurs permettront d'apporter des clés de compréhension et un savoir expérientiel additionnels, complétant ainsi les apports plus théoriques des animateurs.

## Budget prévisionnel 2025

Afin d'accompagner ces perspectives 2025, nous prévoyons un budget à hauteur de 1 356 305 €, soit une hausse de 6% par rapport aux charges 2024 et de 26% par rapport aux charges 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une croissance de l'équipe de l'Association Française des aidants. Courant 2023, l'association comptait 10 salariés, là où nous espérons être 16 salariés à la fin de l'année 2025.

### Présentation synthétique du budget prévisionnel

CHARGES			PRODUITS		
Masse salariale	809 603 €	60%	Contributions privées	392 901 €	29 %
Reversements	180 047 €	13%	Subvention d'exploitation	362 735 €	27 %
Honoraires et prestataires	148 148 €	11%	Prestations de services	303 455 €	22 %
Locations et ch locatives	69 696 €	5%	Cotisations/contributions	252 853 €	19 %
Colloque et Séminaire	38 817 €	3%	Dons	29 750 €	2 %
Déplacements	30 432 €	2%	Autres	14 611 €	1 %
Impôts et taxes	25 312 €	2%			
Communication (Print)	20 000 €	1%			
Autres	34 250 €	3%			
<b>TOTAL</b>	<b>1 356 305</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 356 305</b>	<b>100%</b>

